

**SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2005  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de la rue Du Rocher à Normandin, ce 8<sup>e</sup> jour de novembre 2005, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Michèle Claveau, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Louise Perron, M. Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Julien Guillemette, directeur général, et de M<sup>me</sup> Guylaine Frigon, secrétaire de la réunion.

M. Michel Lavoie, commissaire, et M. Mario Lavoie, secrétaire général, sont absents.

M<sup>me</sup> Jeanine Caouette est absente pour le début de la séance.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1203-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

**Nomination d'une secrétaire de réunion**

CE-1204-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE M<sup>me</sup> Guylaine Frigon agisse à titre de secrétaire de la réunion en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1205-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- Cahier "Contes et chansons de Noël"
- Adhésion à la Chambre de commerce du secteur de Normandin

A D O P T É

3. **Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2005**

CE-1206-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 11 octobre 2005 soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

**M<sup>me</sup> Jeanine Caouette arrive et prend place à la table des commissaires.**

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

On questionne à nouveau les renseignements fournis sur les téléphones cellulaires. M. Jacques Martel assurera personnellement le suivi dans ce dossier.

CE-1207-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 1 243 938,30 \$	chèques # 1 930 à 2 424 inclusivement
pour un montant de 6 191 974,73 \$	chèques # 2 425 à 3 178 inclusivement.

M<sup>me</sup> Nathalie Hébert demande le vote.

POUR : 4  
CONTRE : 2

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

## 7.2 Centre écologique du Lac-Saint-Jean

M. Julien Guillemette mentionne qu'il a rectifié l'information transmise à la radio CHRL au sujet du Centre écologique.

Ce dossier est reporté à une prochaine séance. M. Guillemette indique que la Cité étudiante présentera son projet « Environnement » à la séance de novembre prochain et qu'il sera question d'un éventuel partenariat avec le Centre écologique.

## 8. Direction générale et Secrétariat général

### 8.1 Location de salle avec usage de boissons alcooliques - Centre Maria-Chapdelaine

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Centre Maria-Chapdelaine pour le 50<sup>e</sup> Anniversaire qui a eu lieu le vendredi 21 octobre dernier ;

En conséquence,

CE-1208-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau avec usage de boissons alcooliques lors de l'activité du 50<sup>e</sup> Anniversaire du Centre Maria-Chapdelaine tenue le 21 octobre 2005.

A D O P T É

### 8.2 Contribution financière - Consortium régional de recherche en éducation

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) est une structure souple regroupant des partenaires majeurs qui partagent des objectifs communs. Actuellement, quatre commissions scolaires, cinq cégeps, la direction régionale du MELS et l'UQAC sont membres réguliers du consortium;

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation se consacre au développement d'une culture de recherche dans l'ensemble des milieux éducatifs et ce, afin de favoriser la résolution de problèmes touchant éventuellement à divers milieux éducatifs et l'amélioration, à tous les ordres d'enseignement, de la qualité de l'éducation ;

CONSIDÉRANT qu'en 2004-2005, la commission scolaire a versé au Consortium régional de recherche en éducation un montant de 8 188 \$, soit 1 \$ par élève;

En conséquence,

CE-1209-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Consortium régional de recherche en éducation une contribution financière au montant de 1 \$ par élève (formation générale jeune) et ce, pour l'année scolaire 2005-2006, soit un montant de 7 911 \$.

A D O P T É

8.3 **Contribution financière - Élèves participant à une compétition régionale de cross-country**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour la participation d'élèves à la compétition régionale de cross-country qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre dernier à Chicoutimi;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1210-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire, soit une participation au niveau provincial, national ou international.

A D O P T É

8.4 **Contribution financière - Élèves participant à une compétition provinciale de cross-country**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour la participation d'élèves à la compétition provinciale de cross-country qui s'est tenue les 28 et 29 octobre dernier à Montréal;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1211-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 150 \$ au Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour sa participation à la compétition provinciale de cross-country à Montréal.

A D O P T É

8.5 **Contribution financière - Opération Nez Rouge**

ATTENDU la demande de contribution financière d'Opération Nez Rouge en date du 29 septembre 2005 ;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence,

CE-1212-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de contribution financière d'Opération Nez Rouge, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

A D O P T É

8.6 **Édition spéciale - 30<sup>e</sup> Anniversaire du Journal Le Point**

Les membres du Comité exécutif conviennent de ne pas donner suite à la demande de publicité pour le 30<sup>e</sup> Anniversaire du Journal Le Point.

8.7 **Cahier spécial "Contes et chansons de Noël"**

ATTENDU l'offre du Progrès du Saguenay de participer à l'édition 2005 du cahier spécial «Contes et chansons de Noël» ;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donnée comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence,

CE-1213-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe au projet de cahier spécial «Contes et chansons de Noël», édition 2005, du Progrès du Saguenay, pour un montant de 1 000 \$ plus taxes ;

QUE l'école Notre-Dame-des-Anges soit retenue pour participer au projet du concours de dessins, dont six seront publiés dans ce Cahier spécial.

A D O P T É

8.8 **Adhésion 2005-2006 à la Chambre de commerce du secteur de Normandin**

ATTENDU la demande de la Chambre de commerce du secteur de Normandin relative à l'adhésion de la commission scolaire à son organisme ;

En conséquence,

CE-1214-11-05

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère à la Chambre de commerce du secteur de Normandin pour un montant de 115,03 \$ et ce, pour l'année 2005-2006.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

**Cafétéria de la Cité étudiante**

M<sup>me</sup> Nathalie Hébert demande de l'information sur l'aspect financier de la cafétéria de la Cité étudiante et ce, suite aux changements de nourriture.

M. Julien Guillemette indique que l'analyse semble très positive pour les deux premiers mois. M. Jacques Martel présentera le dossier lors du Lac-à-l'épaule de samedi.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 13 décembre 2005, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

11. **Levée de l'assemblée**

CE-1215-11-05

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit levée à 19 h 30.

A D O P T É

(Guylaine Frigon, secrétaire de la réunion)

(Rémi Rousseau, président)